

INTERREG IV
JOURNÉE ASSOCIATIVE CITOYENNETÉ
18 NOVEMBRE 2009 - ROUBAIX
Compte-rendu de l'atelier 3
« Conseils de quartiers – Comités de quartier »

Participants :

BELIN Fabrice, Adjoint au Maire, Démocratie Participative, Ville de Roubaix
BERRABAH Mehdi, Astuce, Roubaix
BRAS Isabelle, Présidente, Comité de quartier Fresnoy Mackellerie, Roubaix
CAILLEAUX Eliane, Conseil de Quartier Sud, Roubaix
CAMARA Fatimala, Dental, Tourcoing
CAMARA Marietta, Hanva, toucoing
DAVID Dominique, Chef de projet du Plan de Cohésion Social Ville de Mons
DEPARNAY Alain, Chargé de projets, Cyber Citoyen, Roubaix
DETOURNAY Annelise, Chargée de Projets, Maison Pour Associations, Charleroi
DONY Thierry, Président, Comité de Quartier des Hauts Champs Petites Haies, Roubaix
DUMORTIER Jasmine, Comité de quartier du Nouveau Roubaix, Roubaix
EKKER Stéphane, Chargé de mission "appui associatif", Maison des Associations, Roubaix
GIZZI Franco, Responsable des Services médiations de quartiers et du projet de quartier «Jeunes jugés Dérangeants» Ville de Charleroi
GODRY Florence, Maison de quartier de Cuesmes, Mons
GUISBIERS Stéphanie, Maison de quartier de Ghlin, Mons
KALULU Kalenge, Président, Espoir et Vie, Roubaix
MAERTEN Myriam, Co-présidente, Conseil de Quartier Sud, Roubaix
MUZALIA Didier, Maison de quartier Allée des Oiseaux, Mons
PLATEAU Raymond, Président, Comité de Quartier du Pile, Roubaix
REVILLON Edith, Directrice de la concertation et de la tranquillité des habitants, Ville de Tourcoing
ROUSSEL Claude, Co-président, Conseil de Quartier centre, Roubaix
TARTARE Jean Marc, Terre Tous Ensemble, Roubaix
TARTARE Nicole, Terre Tous Ensemble, Roubaix
TARTARE Stéphane, Agent de développement local des quartiers « Centre », Ville de Roubaix
MOREAU Marie-Françoise, Service Concertation et du dispositif Vie Ta Ville, Ville de Tourcoing
VANDEMEULEBROUCKE Rose-Marie, Comité de quartier du Nouveau Roubaix, Roubaix
VERBRACKEL Eric, Co-président, Maison des Associations, Roubaix
VINCHENT Catherine, Maison de quartier Allée des Oiseaux, Mons
VIONNE Gérard, Président, Comité de quartier du Nouveau Roubaix, Roubaix
VOIX Georges, Président, Ligue des Droits de l'Homme, Roubaix

I - Interventions

Charleroi

Présentation : Franco GIZZI, Responsable des Services médiations de quartiers et du projet de quartier « Jeunes jugés Dérangeants » de la Ville de Charleroi

Charleroi - 200 000 habitants regroupant 15 communes fusionnées.

Les services comprennent 3 volets :

- médiation de quartier : depuis 1973 // conflits de voisinages – 350 situations nouvelles par an environ – permet d'éviter procédure en justice dans 60% des cas
- cellule jeunes jugés dérangeants – 10 professionnels
- rencontres citoyennes : rencontres mensuelles citoyennes itinérantes dans les 55 quartiers de la Ville - budget : 80 K€ / an pour financer les projets. 150 relais de quartiers (= personnes volontaires) - « prise » de température auprès des commerces du quartier dans lequel à lieu la réunion – mise en place d'une cellule avec les sociétés de logement aux fins de concertations

Les rencontres sont précédées d'une visite du quartier avec le relais de quartier. Elles sont planifiées sur l'année en début d'année.

Tourcoing

Présentation : Édith REVILLON, Directrice de la concertation et de la tranquillité des habitants

- Découpage de la Ville en 15 quartiers.
- Depuis le dernier mandat, il existe des secteurs regroupant des quartiers et dotés d'un adjoint de secteur.
- 4 chargés de concertation à la Ville avec chacun 4 quartiers en charge.
- 2 à 3 conseils de quartiers par an.

Les conseils de quartier ont démarré lors de la loi de 2002 mais depuis 1987 il existait des réunions d'habitants.

Fonctionnement des Conseils de quartier : le bureau regroupe 10 à 12 habitants, il se réunit avant le conseil de quartier et définit l'ordre du jour.

Budget : 220 K€ pour la Ville soit 55K€ par secteur pour les aménagements de cadre de vie demandés par les habitants.

Tourcoing a développé une culture de la concertation alors qu'à Roubaix ce sont les habitants qui ont voulu aller vers la Ville. A Tourcoing c'est la ville qui a voulu aller vers les habitants en mettant en place des réunions de quartiers. A partir de 1987, il y avait une adjointe à la concertation, qui allait à la rencontre des habitants. Elle présidait le Conseil de quartier.

En 2009, le dispositif a été formalisé par la municipalité avec une nouvelle organisation : volonté du maire qu'il existe d'avantage de proximité des habitants d'où la création de 4 secteurs avec adjoints de secteurs. Chaque secteur couvre 4 quartiers avec 4 présidents de quartiers.

Intervention de Mohamed BOUGEZDA, Directeur Adjoint de la MDA de Tourcoing :

Au début des années 80, le quartier de la Bourgogne était un quartier délaissé par la municipalité en place car composé de populations venues d'ailleurs. Les banques sont parties, la piscine a été fermée. Les habitants ont alors créé le premier comité de quartier de Tourcoing dont Mohamed BOUGEZDA assurait la présidence. La première fête des quartiers a été créée à cette époque ainsi que le premier poste d'écrivain public.

Lors de la rénovation du quartier, le comité a fait appel à un architecte indépendant pour contrecarrer les plans de la Mairie.

Le comité a organisé l'accueil des nouveaux habitants.

A l'époque il n'y avait aucune aide de la Municipalité.

En 1989, l'arrivée de JP Balduyck a coïncidé avec la création des DSQ, politique avec laquelle le comité n'était pas d'accord. Le comité souhaitait transformer le quartier.

Ensuite, dans d'autres quartiers d'autres associations se sont créées pour prendre l'avenir de leur quartier en main.

Mons

Présentation : Dominique DAVID, Chef de projet du Plan de Cohésion Sociale

Mons – 80 000 habitants regroupant 19 communes fusionnées.

Un travail social est mené à Mons dans les maisons de quartiers.

L'implication des habitants se fait via le travail social.

Il n'y a pas de conseils de quartiers ni de comités de quartiers.

Les citoyens n'ont pas eu à se mobiliser pour leur habitat car dans les années 50-60 les citées sociales ont vu le jour et les habitants s'y sont installées sans revendication.

Il n'y a pas d'associations d'habitants mais pas non plus de volonté politique que les habitants s'organisent et participent aux décisions. Il n'y a d'ailleurs pas de moyens pour cela.

Il y a eu une tentative qui s'est avérée être un échec, ce qui a entraîné une démission tant du côté politique que du côté des habitants.

Quand il y a des revendications, les habitants font simplement un courrier au maire ou à la société de logement et attendent.

« On ne sait pas pourquoi les gens ne réagissent pas de façon aussi virulente que chez vous, peut être ils ont peur de perdre leur logement par exemple ».

Mais, il se passe des choses quand même. Le lien repose sur les travailleurs des maisons de quartiers – 6 maisons de quartiers mises en place en 1994 au cœur des quartiers fragilisés, des cités sociales : travail autour des familles, de l'éducation, l'emploi, la santé. Équipes de 3-4 travailleurs sociaux.

Il y a eu dans l'histoire des tentatives de mettre en place des comités de quartiers :

- ceux basés sur les revendications concernant les conditions de vie des habitants mais cela n'a jamais fonctionné, rien n'est organisé, rien n'est cadré. Les habitants n'ont pas forcément les compétences ou les outils pour s'organiser.
- ceux centrés sur une tâche : comité des fêtes, comités de jeunes, comités autour de l'environnement mais pas de mission de porter une revendication spécifique.

Lorsqu'il y a une bonne volonté, les gens n'ont pas la stratégie nécessaire. La temporalité des habitants n'est pas la même que celle des politiques et les habitants ont de la difficulté à comprendre qu'il faut parfois attendre longtemps pour obtenir une décision.

Autre problème : les citées sociales voient un turn over important, ce qui entraîne une forte mouvance des groupes donc il n'y a pas de porteurs.

Les comités thématiques fonctionnent mieux, les gens s'y reconnaissent mieux, la valorisation est directe et quasi immédiate. Les besoins des habitants y sont plus satisfaits. Ils maîtrisent mieux les tâches qu'ils vont rendre en charge.

Roubaix

Présentation :

- Raymond PLATEAU, Comité de Quartier du Pile
- Isabelle BRAS, Présidente Comité de quartier Fresnoy Mackellerie
- Thierry DONY, Président Comité de Quartier des Hauts Champs Petites Haies
- Myriam MAERTEN, Co-présidente Conseil de Quartier Sud

1/ Les comités de quartiers à Roubaix

1.1. Roubaix et les problèmes de logements

- Le logement à Roubaix
- La politique municipale (les courées, naissance du CIL en 1943, du PACT en 1955,...)

- Les grands projets d'urbanisme : les Longues-Haies et les Hauts-Champs, les trois-Ponts et l'Alma

1.2. La nouvelle société française de 1970 à 1980

- Les ZUP et leurs limites
- La demande de concertation et la contestation roubaisienne
- Les origines de la politique de la Ville

1.3. La politique de la ville et le PLDS

- Quelques idées fortes : concertation avec les habitants, relation entre les problématiques logement, cadre de vie, économie et éducation
- Roubaix, site prioritaire
- La politique municipale de 1977 à 1983
- Naissance des comités de quartiers roubaisiens

1.4. Les associations " Comité de Quartiers " à Roubaix

- Les institutionnelles financées et les autres en 1983
- Le DSU , le Contrat de Ville, ...les changements d'échelles et le partenariat

2/ Exemple de l'Atelier Quartier(s) Nature à Roubaix

2.1. Le contexte

- 2007: diagnostic urbain et social sur le Fresnoy-Mackellerie
- une des trois priorités: manque d'espaces verts
- démarche participative avec Entrelianes
- les « balades urbaines à la découverte des espaces de nature du quartier ».

2.2.L'engagement des habitants

- l'expertise des habitants
- la synthèse d'Entrelianes (outils cartographique, argumentaire écologique)
- la réunion de restitution où la Ville est invitée (élus et techniciens) à partager les conclusions et perspectives élaborées par les habitants

2.3. Les réalités sociales et environnementales

- une « pauvreté naturelle »
- la notion de trame verte
- un patrimoine naturel reconnu
- le ré investissement de la Ville

2.4. Les perspectives de développement

- essaimage dans deux quartiers voisins
- rencontre de nouveaux acteurs potentiels
- la question des corridors écologiques transfrontaliers

2.5. Leviers, appuis, limites de cette expérience

3/ L'intégration des Comités de quartier dans les Conseil de Quartier

3.1. La découverte du Comité de quartier des Hauts Champs

- forte mobilisation historique
- démobilitation des bénévoles, diminution du nombre d'adhérents dans les Comités de quartier
- loi du 27 juillet 2002 : création de cinq Conseils de Quartier : une commission consultative du conseil municipal ayant la faculté de proposer, de suggérer, d'émettre des vœux.

3.2. La cohabitation Comité et Conseil de quartier

- 2003 : constitution des cinq Conseils de Quartier sur le territoires des cinq mairies de quartier
- les Comités de quartier sont membres de droit des Conseils de Quartier et des secrétariats permanents: animation, intermédiaire entre habitants et élus

3.3 La fin de l'Association Inter quartier de Roubaix (AIR)

- élections municipales 2008 : redéfinition de la contractualisation entre la Mairie et l'AIR : pas d'accord trouvé
- liquidation judiciaire de l'association
- aujourd'hui : nouveau règlement intérieur des Conseils de Quartier, où le rôle des Comités est renforcé
- collège d'habitants : 50 % de l'ensemble des conseillers.

4/ Le Conseil de Quartier

- 1999 : la Ville de Roubaix crée des mairies de quartiers et adopte la charte pour la démocratie participative
- 2002, elle engage une concertation dans chacun des territoires des mairies de quartiers □ création de 5 conseils de quartiers (instances consultatives)
- les conseils de quartiers actuels sont régis par un règlement intérieur
- ils sont composés 70 membres (renouvellement tous les 3 ans)
- 3 collèges :
 - * 1 collège représentatif des associations, institutions et entreprises implantées sur les quartiers
 - * 1 collège de personnalités qualifiées
 - * 1 collège d'habitants
- le conseil de quartiers est co-présidé par le maire de quartiers et un membre du Conseil élu par les conseillers de quartiers
- un secrétariat permanent constitué d'un représentant de droit de chacun de comités de quartier et de membres élus au sein du conseil de quartiers établit l'ordre du jour des séances du CQ, prépare les réunions, valide les compte-rendus

Modes d'organisation :

- les commissions de travail sur la base de lettres de mission
- l'organisation de réunions publiques
- la constitution de commissions de travail réunissant plusieurs Conseil de quartiers et portant sur une thématique transversale à plusieurs secteur

II - Echanges

Informations complémentaires :

En 1988, l'AIR a été interpellée par un comité de quartier belge près de Seneffe et deux jours de travail ont eu lieu, financés par l'office HLM.

Avant la loi française de 2002 qui a imposé en France les Conseils de quartiers dans les communes de plus de 50.000 habitants, il y avait beaucoup de différences entre les villes.

Les limites :

- Beaucoup de Comités de quartiers sont devenus des gestionnaires et ont perdu une vocation d'éducation permanente. Le remplacement des « anciens » ne s'est pas fait. On a perdu le contact avec l'habitant. Cet éloignement a été accentué par la décentralisation des pouvoirs qui a éloigné les comités du terrain.
- Parfois, les habitants viennent au conseil de quartier tant que leur problème n'est pas réglé. Ensuite, on ne les voit plus. Difficulté de les fidéliser pour travailler sur d'autres thématiques qui les concernent moins.
- Dans les années 70, les Comités de quartiers puisaient dans les luttes urbaines de cette époque. Avec les politiques nationales mises en place et la normalisation, les Comités de quartiers ne trouvaient plus leur légitimité dans les luttes.

- On est passé de la concertation à l'information. Dans beaucoup de quartiers, on a concerté et ce fut un échec. Cela n'incite pas les élus à accorder du crédit aux habitants.
- Dans les comités de quartiers, seuls les militants peuvent prôner l'intérêt général or, le militantisme disparaît.
- L'intérêt particulier est la survie et la somme des intérêts particuliers ne fera jamais l'intérêt général.
- Le climat actuel engendre une méfiance les uns vis à vis des autres.
- Les bénévoles se disent porteurs d'une idée du projet mais ne savent pas comment la défendre.
- Avec la loi de 2002, il y a eu l'obligation des élus de concerter avec les habitants. Il y a eu des réunions mais ce n'était pas de la concertation.
- Les comités de quartiers comme les conseils de quartiers n'ont aucun pouvoir, ils ont vocation à proposer et faire remonter.

Les questions :

- Est ce que dans les petites maisons de quartier comme Mons, ce n'est pas plus facile de mobiliser les gens autour d'un projet, travailler l'implication des gens dans leur quartier ? (« la fidélisation vient du cœur »)
- Comment explique t on une telle différence entre Charleroi et Mons ?
(En 1993, lors du démarrage du contrat de sécurité, tout était près à Charleroi. La Ville de Charleroi était plus impliquée politiquement. Il y a aussi une grosse différence de nombre d'habitants.)
- Comment le conseil de quartier s'intéresse à la formation de ses conseillers de quartiers ?
- Est-ce que la normalisation n'était pas aussi une perte de militantisme par la mise en place de « permanent habitant » (salarié) où le militant est devenu technicien.
- Que doit dire l'élu pour ne pas avoir une trop grande contestation.

Préconisations :

- Il faut faire la différence entre l'information et la concertation. Souvent l'information suffit à justifier une concertation. Pour qu'il y ait concertation, la présidence d'un conseil de quartier ne doit pas être assurée par les élus mais par les habitants.
- Importance de favoriser le passage de l'intérêt particulier à l'intérêt collectif.
- Il est important d'aller vers les habitants avec l'envie de concertation mais c'est impossible d'y arriver dans des délais raisonnables, car si on veut que les projets sortent, il faut les prendre en main politiquement (*parole d'élu*)
- Dans les instances de concertation, Il faut bien voir les rapports entre les bénévoles entre eux, les habitants et les élus politiques.
- Les politiques doivent accepter les contre-pouvoirs sans y voir une adversité. La Ville doit impulser et construire un dialogue permanent entre les habitants et les bailleurs sociaux. Si les habitants sont organisés, ils sont en droit de demander à être accompagnés par des techniciens et des experts même si les habitants eux-mêmes n'ont pas les compétences. Les élus ne doivent pas tout faire tout seul mais faire avec les « habitants organisés ».

- Les citoyens doivent être libres par rapport aux logiques institutionnelles.
- Il faut que les citoyens se mêlent de ce qui ne les regarde pas et s'interdisent de s'enfermer dans les logiques institutionnelles.
 - * Pour cela il faut développer la formation : on a raté la transmission d'un certain nombre de choses par le manque de formation des personnes susceptibles de prendre le relais militant. Il y a donc un défaut de qualification. Ce n'est pas la mairie qui doit organiser ces formations, ce sont les gens qui doivent se former eux-mêmes. Si on ne fait pas ça, dans 20 ans on parlera de la démocratie au passé.
 - * Il faut prendre en considération le fait que les gens sont pris dans des problèmes personnels d'emploi, de finances, d'enfants.... ils n'ont plus le temps de s'occuper des problématiques de leur quartier.

Pour Roubaix et l'articulation entre comités et conseils de quartier :

- Le conseil de quartier est un espace de démocratie participative offert aux habitants via les conseillers de quartiers et via les commissions de travail mises en place dans ces conseils de quartiers. C'est un moyen de prise en compte de la parole des habitants car elle est relayée par les conseillers de quartiers. Il faut s'approprier cet espace même si ce n'est pas à la portée de tous les habitants. Il faut essayer de se faire entendre même si ce n'est pas facile. C'est un droit qu'il faut utiliser et s'approprier.
- Les groupes de travail des conseils de quartiers vont générer une charge de travail supplémentaire au sein des comités de quartier qui vont être la cheville ouvrière des conseils de quartiers. Il faudra donc augmenter au sein des comités de quartier le nombre de bénévoles et développer leur formation. S'il n'y a personne, les conseils de quartiers n'iront pas loin même si les dossiers soient très intéressants.
- Pour pouvoir faire vivre ensemble des comités de quartiers qui sont l'émanation de gens simples et les conseils de quartiers institutionnalisés, il faudrait que ces publics puissent se rencontrer lors de formations car les premiers ont de la difficulté à formaliser leurs idées.
- *Point de vue de l'élu en charge de la démocratie participative à Roubaix :* la Ville a fait un choix discutable et discuté en mettant deux échelles : conseils de quartiers appuyés sur les mairies de quartiers qui permet d'avoir des adjoints territoriaux. La mairie de quartier devient un pivot sur un territoire et permet de remettre autour de ces dispositifs un pivot de concertation dans cette dimension territoriale (FPH, groupes de travail). Ce n'est plus la même échelle que les comités de quartier. L'autre échelle est intercommunale car elle gère plus de la moitié de ce qui se passe sur une commune (par exemple voirie). Il faut développer les outils permettant la formation, l'expertise. Il n'y a pas forcément de succession organisée dans les équipes qui se suivent dans les comités de quartier, il y a donc parfois un vide. Il existe des contrats de territoires qui regroupent plusieurs villes et où les habitants sont totalement absents. Comment peuvent-ils s'approprier cela? Quelle connexion avec le conseil de développement? Si les comités de quartiers ne s'approprient pas les conseils de quartiers, ils sont appelés à disparaître comme au Havre. Ce n'est pas une mort annoncée des comités de quartiers, mais il ne suffit plus de construire une parole d'habitants, il faut pouvoir développer d'autres choses avec de la méthodologie.